inafon
depuis 1972

Entreprise

INFORMATIONS

CODE PRODUIT
DDE457A

PUBLIC CONCERNÉ
Notaires et clercs

NIVEAU
Pratique courante

DURÉE
1 jour(s) (7,0 heures)

PRÉREQUIS
Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, des connaissances en droit des sociétés et droit fiscal sont fortement conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.
Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION
Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Type de formation : inter, intra ou commandé
L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur
Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur
Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie
Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES
En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public
En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT
Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS
Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant
Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)
Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION
Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Fiscalité des opérations sociétaires : droits d'enregistrement et TPF de la création à la liquidation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Analyser le régime fiscal des différentes opérations réalisées en société au regard des DMTO et de la TPF
- Connaitre les points de vigilance (apport cession de titres, distinction fusion simplifiée /TUP…)

CONTENU

FISCALITÉ DES APPORTS

- Les apports purs et simples
- Les apports à titre onéreux
- Les apports mixtes

FISCALITÉ DES OPÉRATIONS EN COURS DE VIE SOCIALE

- Les opérations en capital
- Le retrait d'associé
- Le changement de régime fiscal ou changement d'activité
- Le changement de siège social
- La fusion, scission, TUP, apport partiel d'actif

FISCALITÉ DE LA CESSION DE TITRES

- Les principes : parts sociales, actions
- La notion de prépondérance immobilière en matière d'enregistrement
- Particularités liées au démembrement
- La transmission du compte courant

FISCALITÉ DE LA FIN DE VIE DE LA SOCIÉTÉ

- La dissolution
- Les opérations réalisées pendant la phase liquidative
- La liquidation
- Les opérations de partage

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636